



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-92759>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-92759**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Centrale d'Achat du Transport Public

Activité de l'entité adjudicatrice : Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Vidéoprotection embarquée

Description : L'accord-cadre a pour objet l'acquisition d'une vidéoprotection embarquée pouvant comprendre : - La fourniture d'équipements (embarqués et non embarqués), - La fourniture d'une solution logicielle, - L'installation et la dépose des équipements et/ou de la solution logicielle, - La maintenance des équipements et/ou de la solution logicielle. Ainsi, les Bénéficiaires disposant déjà d'un système de vidéoprotection embarquée compatible avec celui du Titulaire peuvent acheter des matériels, le logiciel ou des prestations de fonctionnement indépendamment de l'achat d'un système global. Les Prestations sont destinées aux Bénéficiaires de la CATP, en leur qualité d'Entité adjudicatrice telle que définie à l'article L. 1212-1 du CCP.

Identifiant de la procédure : ebe56192-8c5d-4d9c-908a-5adb03be80a0

Identifiant interne : 2024-11

Type de procédure : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 32323500 Système de surveillance vidéo

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 16,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/25/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Vidéoprotection embarquée

Description : L'accord-cadre a pour objet l'acquisition d'une vidéoprotection embarquée pouvant comprendre : - La fourniture d'équipements (embarqués et non embarqués), - La fourniture d'une solution logicielle, - L'installation et la dépose des équipements et/ou de la solution logicielle, - La maintenance des équipements et/ou de la solution logicielle. Ainsi, les Bénéficiaires disposant déjà d'un système de vidéoprotection embarquée compatible avec celui du Titulaire peuvent acheter des matériels, le logiciel ou des prestations de fonctionnement indépendamment de l'achat d'un système global. Les Prestations sont destinées aux Bénéficiaires de la CATP, en leur qualité d'Entité adjudicatrice telle que définie à l'article L. 1212-1 du CCP.

Identifiant interne : 2024-11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 32323500 Système de surveillance vidéo

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 An

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 7

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est conclu pour une durée ferme de 1 an à compter de sa date de notification au Titulaire. Il est reconductible tacitement 7 fois 1 an. Il est prévu une période d'exclusivité pour le Titulaire durant laquelle il est l'unique destinataire des demandes des Bénéficiaires souhaitant recourir au présent accord-cadre. Cette période se déroule comme suit : Le Titulaire bénéficie d'une exclusivité pour l'émission des bons de commande intégrant une gestion de projet global (projet comprenant toutes les phases) durant les 4 premières années de l'accord-cadre, sous réserve de 3 années de reconduction. A compter de la fin de la période d'exclusivité de 4 ans le Titulaire ne bénéficie plus de l'exclusivité attachée au présent accord-cadre. Aucun nouveau bon de commande intégrant une gestion de projet global ne peut être émis sur le fondement du présent accord-cadre. Seuls des bons de commande relatifs à des projets complémentaires ou au fonctionnement peuvent être émis et ce jusqu'à la fin d'exécution de l'accord-cadre. Également, les bons de commande émis durant les 4 dernières années d'exécution ne peuvent l'être que pour des Bénéficiaires déjà passés par la CATP durant les 4 premières années d'exécution.

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Le présent avis d'appel public à la candidature (AAPC) correspond à une remise de candidature et non à une remise d'offre. Le dossier de consultation des entreprises est mis à disposition des opérateurs économiques dès la phase de candidature à titre d'information. Après analyse des candidatures et régularisation le cas échéant, la CATP communiquera aux sociétés dont la candidature aura été acceptée la date exacte de remise des offres. Il est demandé aux candidats de compléter les documents figurant au dossier de candidature "Lettre de candidature (DC1)" et "Déclaration du candidat (DC2)" ou équivalent.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://catp.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11170_1037905.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://catp.e-marchespublics.com/pack/recherche_d_appels_d_offres_marches_publics_1_aapc_____1.html

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 04/09/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : L'accord-cadre est exécuté par la notification de bons de commande.

Facturation en ligne : Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : L'Entité adjudicatrice se laisse la possibilité de demander un cautionnement ou une garantie qui pourrait notamment consister en une retenue de garantie de 5 % du montant initial de la commande.

Informations relatives aux délais de recours : Informations relatives aux délais de recours: - référé pré-contractuel (articles L.551-5 et suivants du code de justice administrative (CJA)) ; - référé contractuel (articles L.551-13 et suivants du CJA).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : AGIR CATP

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Centrale d'Achat du Transport Public

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Judiciaire de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Centrale d'Achat du Transport Public

Numéro d'enregistrement : 539537886000035

Adresse postale : 23 rue daviel

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : morgane.delaquaize@catp.fr

Téléphone : +33 84830473

Adresse internet : <https://www.catp.fr>

Profil de l'acheteur : <https://catp.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Centrale d'achat qui acquiert des fournitures et/ou des services destinés à d'autres acheteurs

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : AGIR CATP

Numéro d'enregistrement : 53953788600035

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Judiciaire de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : 0144325151

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8d1def24-5206-4c7c-808b-6a95aa671f04 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/08/2024 à 18:30

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/08/2024